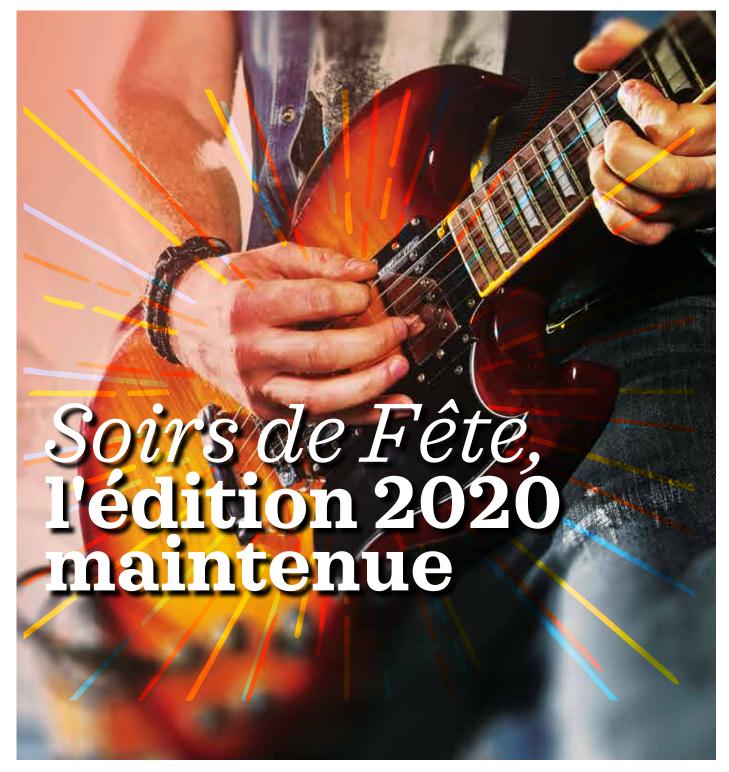


Le nouveau conseil municipal **Des bons d'achat** pour aider les commerces du centre-ville









## SÉZANNE PETITE CITÉ DE CARACTÈRE®

Le dernier lavoir de Sézanne est bien mis en valeur par les pavés à l'ancienne et les enrobés impeccables de la rue de Châlons tout juste renovée.



### **Sacha HEWAK** Maire de Sézanne



En ce début d'été, l'horizon semble s'éclaircir, tout au moins sur le plan de la crise sanitaire qui secoue le monde entier depuis plusieurs mois maintenant.

Nous avons connu un long printemps plein d'inquiétude et d'incertitude, pendant lequel nul, ou presque, ne pouvait sortir de chez soi, travailler, rencontrer sa famille et ses amis. De leur côté, les entreprises, les restaurants et les cafés, et la plupart des commerces, ont été condamnés à l'inactivité.

Durant tout ce temps, de nombreux professionnels, dont les activités nous étaient et nous sont encore indispensables, se sont retrouvés en première ligne dans ce combat contre le coronavirus, et nous leur en sommes très reconnaissants.

Quant aux élus et aux agents de la Ville, ils ont poursuivi leur mission et ont su, tout en respectant le confinement et les gestes barrières, rester à l'écoute et au service du public.

Aujourd'hui, nous retrouvons progressivement, petit à petit, notre liberté de mouvement, et une vie quotidienne presque normale, la mairie et les équipements municipaux ont rouvert leurs portes, de même que les commerces, les entreprises, les écoles, le cinéma, et même la piscine de plein air.

Mais la partie n'est pas encore gagnée : d'une part, le virus n'est pas éradiqué, et, d'autre part, nous nous trouvons dans un contexte économique singulièrement fraqile, voire difficile pour nombre d'entre nous.

C'est pourquoi nous devrons, dans les jours et les semaines à venir, montrer la plus grande prudence, pour nous protéger et protéger les autres, et faire preuve de solidarité.

Dans cette situation extraordinaire, la vie municipale a, elle aussi, repris son cours, après un épisode tout à fait inédit : élu le 15 mars, le nouveau conseil municipal de Sézanne, comme celui de 30 000 autres communes en France, n'a pu être officiellement installé que... fin mai!

Ces péripéties et ces difficultés ne m'empêcheront pas de mettre en œuvre, avec mon équipe, le programme sur lequel j'ai été choisi par une majorité d'entre vous. Je le ferai dans toute la mesure du possible, en prenant en compte les conséquences de la crise actuelle sur nos recettes fiscales – nous en saurons plus, assurément, dans les prochains mois.

En tout état de cause, et quelles que soient les difficultés à venir, croyez bien que je reste totalement engagé au service de tous les Sézannais et de toutes les Sézannaises, afin que chacune et chacun d'entre vous vive et se sente bien dans notre Petite Cité de Caractère®.

Je vous souhaite un bel été, et une bonne santé.



### En couverture : Été 2020, les Soirs de Fête malgré tout.

Un Soleil en Champagne N°7 Juillet / août / septembre 2020 Bulletin d'information de la Ville de Sézanne 7 Place de l'Hôtel de Ville tél: 03 26 80 59 01 Directeur de la publication : Rédaction : Andrée Aubès, Sabine Veltz. Conception graphique : Virginie Dhellemme Crédits photos : ©Studio Photo Cadet, Ville de Sézanne, Istockphotos Impression : Imprimerie Lemaire Dépôt légal : juillet 2020 Imprimé à 3 100 exemplaire sur du papier PEFC, à l'aide d'encres végétales:





5. Dereak



## **Le nouveau** conseil municipal

Le 15 mars dernier, au soir du 1<sup>er</sup> tour des élections municipales, c'est la liste « Unis et dynamiques pour Sézanne », menée par Sacha Hewak, qui a obtenu la majorité absolue, avec 52,81 % des suffrages exprimés.





### INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL : UNE SITUATION TOUT À FAIT INÉDITE

En temps normal, lors du renouvellement général des conseils municipaux, la première réunion du Conseil Municipal se tient de plein droit au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour de scrutin à l'issue duquel le Conseil a été élu.

Ainsi, dans les quelque 30 000 communes dans lesquelles un seul tour de scrutin a été nécessaire – comme c'est le cas à Sézanne -, la première réunion aurait dû avoir lieu entre le 20 et le 22 mars.

Mais 2020 n'est décidément pas une année normale, et, en raison de la pandémie de coronavirus, les règles en la matière ont été totalement bousculées. Ce n'est donc qu'à la toute fin du mois de mai que, dans les 30 000 villes et villages concernés, les nouveaux Conseillers ont pu enfin entrer en fonction, un cas de figure tout à fait exceptionnel, et qui, on peut l'espérer, ne se reproduira pas de sitôt!

Après un retard inédit dû à la crise sanitaire (voir encadré), le nouveau Conseil Municipal a pu tenir officiellement sa première réunion le 26 mai. Il comprend 27 membres, issus des trois listes en présence :

- pour la liste « Unis et dynamiques pour Sézanne » : Sacha Hewak, Karine Cabartier, Jean Agrapart, Catherine Lepont, Sébastien Coat, Karine De Sousa, François Perrin, Camille Lemaire, Patrice Lajoinie, Françoise Charpentier, Jean-François Thuillier, Claire Da Silva, Jean-François Gerlot, Corinne Danton-Gallot, Pascal Bachelier, Chantal Barcelo, Denis Montier, Sarah Bled, Brandon Louis, Cindie Malecky, Daniel Millot

- pour la liste « Sézanne, choisissons notre avenir » : Jean-François Quinche, Amandine Picot, Nelçon De Almeida, Marie-France Basselier, Vincent Léglantier
- pour la liste « Un nouveau souffle pour Sézanne » : Thomas Adnot.

C'est au cours de cette toute première séance plénière, qui s'est déroulée dans le strict respect des gestes barrières et de la distanciation physique, que les Conseillers Municipaux tout fraîchement installés ont procédé à l'élection du maire, Sacha Hewak, et de ses quatre adjoints (voir pages suivantes).

### Questions aux 4 adjoints au maire



### **Karine Cabartier**

Karine Cabartier, qui êtes-vous?

Je suis née à Sézanne, j'y ai toujours vécu, et j'en suis totalement amoureuse. J'ai 2 enfants, étudiants tous les deux. Je travaille chez Plurial, après avoir été à l'OPAC Marne, soit 24 ans au total à ce jour. Je me suis investie de longue date dans plusieurs associations sézannaises, et, lorsque, en 2008, Philippe Bonnotte m'a proposé de faire partie du Conseil Municipal, je me suis sentie très fière. Cela a marqué pour moi une sorte d'aboutissement dans mon engagement pour Sézanne.

Vous faisiez déjà partie de l'équipe de Sacha Hewak lors du précédent mandat, pourquoi avoir décidé de repartir avec lui?

Je pense être sur la même longueur d'ondes que Sacha Hewak en ce qui concernne les actions à mener pour notre petite ville. Les élus et les personnels municipaux constituent une bonne équipe pour faire avancer et faire connaître Sézanne aussi bien auprès des touristes que des nouveaux habitants. Personnellement, je souhaite apporter ma pierre à l'édifice, j'ai vraiment ça à cœur.

Quels seront vos domaines d'intervention, et comment envisagez-vous votre action?

Je suis en charge, comme durant le précédent mandat, de l'urbanisme d'une part et du développement durable d'autre part.
En matière d'urbanisme, il s'agira essentiellement de suivre, avec les agents responsables du service, les dossiers de déclaration préalable et de permis de construire, ou de démolir. Il faudra également voir comment le Plan Local d'Urbanisme, l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, et le Règlement Local de Publicité, qui ont été mis en place durant les dernières années, vivent et peuvent évoluer.

Pour le développement durable, après avoir organisé le marché de producteurs dès 2017, j'aimerais développer le fleurissement participatif et prendre part à la mise en place des jardins partagés.



### Jean Agrapart

Jean Agrapart, qui êtes-vous?

Je suis marié, père de 5 enfants, et j'ai 6 petitsenfants. Je suis retraité de l'Éducation Nationale. J'ai toujours pratiqué une activité sportive, notamment la marche, et participé à la vie associative. Aujourd'hui, je suis président du club de course à pied Les Fondus Sézannais, que j'ai fondé avec Patrick Caille et au sein duquel j'assure aussi l'animation et l'entraînement pour les plus jeunes.

Vous faisiez déjà partie de l'équipe de Sacha Hewak lors du précédent mandat, pourquoi avoir décidé de repartir avec lui?

Après avoir travaillé avec Sacha Hewak pendant 4 ans, je trouve qu'il est un maire dynamique, volontaire, plein d'idées et d'énergie qu'il dépense pour les Sézannais.

J'ai souhaité l'accompagner à nouveau pour l'aider à établir un lien entre les « anciens » adjoints et les nouveaux, afin qu'il n'y ait pas de rupture dans l'action de la municipalité. Je veux aussi aider nos concitoyens, sans aucun esprit partisan.

Quels seront vos domaines d'intervention, et comment envisagez-vous votre action ?

Je m'intéresse à tous les volets de la vie municipale, particulièrement aux relations avec les associations et aux dossiers relatifs au sport. C'est un domaine que je connais bien. Par ailleurs, je suis correspondant défense, notamment depuis que la Ville de Sézanne a accepté d'être la « marraine » de la Compagnie d'appui du 5<sup>e</sup> Régiment de Dragons de Maillyle-Camp, et je suis, aux côtés du Maire, l'interlocuteur des gendarmes – y compris lorsqu'on m'appelle en pleine nuit parce qu'il y a un grave accident, ou un incendie et qu'il faut reloger les occupants en urgence! Je poursuivrai l'action de la Ville en faveur des associations. Je me réjouis vraiment de constater qu'il y a à Sézanne un tissu associatif de plus en plus dense et diversifié, c'est un réel atout pour notre cité, et pour ses habitants et ceux des communes environnantes.



### **Catherine Lepont**

Catherine Lepont, qui êtes-vous?

Je suis une Sézannaise d'adoption. En effet, après des études à Bordeaux, je suis devenue professeure d'histoire et géographie. Après un ler poste à Clermont-Ferrand, j'ai été mutée au collège de Sézanne en 1985, puis au lycée au début des années 2000. Je ne savais même pas où se trouvait la ville, c'est vraiment le hasard qui m'a amenée ici. Sézanne m'a tout de suite séduite, elle a beaucoup de charme, et puis, c'est là que j'ai rencontré celui qui allait devenir mon mari... alors, je suis restée!

J'ai toujours voulu prendre une part active dans la vie associative, au sein de la paroisse notamment. En 1994, sur la suggestion de Didier Canart, je suis entrée au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (devenu depuis le CIAS), comme représentante des familles.

Vous faisiez déjà partie du Conseil Municipal lors du précédent mandat, pourquoi avoir décidé d'accompagner cette fois Sacha Hewak?

Je siège au conseil municipal depuis 2008. Aujourd'hui, j'ai accepté le poste d'adjointe au maire car j'apprécie Sacha Hewak. Cela me permettra également de connaître un autre aspect de la vie municipale, et d'agir plus concrètement au service de Sézanne et des Sézannais.

Quels seront vos domaines d'intervention, et comment envisagez-vous votre action?

Je suis adjointe au patrimoine et aux affaires culturelles. Je sais qu'il me faudra au moins une bonne année pour prendre la mesure de cette fonction toute nouvelle pour moi. Mon objectif est que le patrimoine et la culture soient encore plus visibles à Sézanne. J'aimerais que les habitants s'approprient encore plus leur vie culturelle. Je souhaite aller à la rencontre des associations, et des acteurs de la vie locale, et être à leur écoute.



### Sébastien Coat

Sébastien Coat, qui êtes-vous?

J'ai 34 ans, je suis titulaire d'un master d'histoire, et conseiller principal d'éducation au collège d'Esternay. Je suis papa de trois jeunes enfants. En fait, je viens de Brest, je suis arrivé ici il y a 8 ans pour des raisons professionnelles; Sézanne nous a tout de suite plu, et nous avons décidé de nous y installer. Mes principaux centres d'intérêt sont l'éducation, la jeunesse, le sport, la culture, l'actualité et la géopolitique.

Vous êtes un nouveau venu au sein de l'équipe municipale, pourquoi avez-vous souhaité vous engager aux côtés de Sacha Hewak?

J'ai toujours considéré que, pour vivre pleinement sa citoyenneté, il est important d'agir réellement. Je me suis très tôt engagé, dans le monde associatif comme dans le syndicalisme, notamment pour transmettre aux plus jeunes des valeurs auxquelles je tiens, comme la solidarité et la tolérance.

Je me suis lié sur le plan professionnel avec Sacha Hewak; aussi, lorsqu'il m'a contacté dans la perspective des élections, j'ai accepté car j'ai du respect pour lui et j'ai appris à apprécier ses qualités humaines et d'édile.

Quels seront vos domaines d'intervention, et comment envisagez-vous votre action?

Je vais m'occuper de la jeunesse, cela me semble couler de source avec mon métier. Je voudrais que les gens se sentent bien ensemble, dans la ville où ils habitent, sans laisser personne sur le bord du chemin. Il faut se préoccuper de tout le monde, pour que la population se sente concernée, et exerce aussi vraiment sa citoyenneté. La jeunesse d'autant plus, qui représente la force vive d'un territoire. Les jeunes peuvent être des leviers, en ouvrant de nouveaux commerces ou en créant de nouvelles entreprises, ce qui m'intéresse d'autant plus que je suis aussi en charge du développement économique.

### Travaux

### Les rues de Châlons et Virgo Maria TOUTES NEUVES

Formant une boucle de près de 400 m, les rues de Châlons et Virgo Maria sont à un jet de pierre de l'église et des mails.

Bordées de nombreuses maisons anciennes typiques de l'architecture sézannaise, elles forment un havre de sérénité, et sont régulièrement arpentées par les touristes, attirés par le charme des vieilles pierres et la belle allure du tout dernier lavoir de Sézanne, restauré au début des années 1990 et soigneusement entretenu et fleuri par les services municipaux.

Il ne restait plus qu'à remplacer la voirie abîmée et les trottoirs approximatifs qui étaient vraiment bien usés, et même carrément vétustes... C'est désormais chose faite!

Après 10 mois de travaux (dont 3 de retard, en raison des intempéries hivemales et surtout, durant 10 longues semaines, du coronavirus), les habitants et les visiteurs peuvent enfin bénéficier d'une desserte en parfait état. Tout a été refait à neuf : la chaussée en enrobés ponctuée de quelques sections en pavés, le caniveau central pour recueillir les eaux de pluie, les trottoirs, et un éclairage public élégant et efficace, sans oublier tous les réseaux publics (électricité, eau potable, eaux usées et eaux pluviales).

Un beau résultat, dont peuvent se réjouir les riverains, qui ont fait preuve, durant tout ce temps et au fil des péripéties inhérentes à tout chantier d'une telle ampleur, d'une grande patience et de beaucoup de compréhension.

Coût total 942 00€ TTC dont 683 000 € pour la CCSSOM et 259 000 € pour la Ville.

Cette opération a été réalisée conjointement par la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais (pour la chaussée et les réseaux), la Ville de Sézanne (pour les trottoirs et l'éclairage public) et par le SIEM - Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (pour l'effacement des réseaux en aérien et l'extension du réseau électrique).

Merci à Cédric Aubin, directeur des services techniques de la CCSSOM, et à Florence Martin, directrice de la voirie, des réseaux et des espaces de la Ville, qui ont suivi côte à côte ce chantier dans des conditions souvent difficiles. Merci également à Jean-François Gerlot, conseiller municipal, et résident de la rue de Châlons, qui a gardé tout au long des travaux un œil attentif, et a été un interlocuteur précieux pour Florence et Cédric.





## **Jean Renevey**

Durant des décennies, il a été l'une de ces personnalités sézannaises que tout le monde connaît, au moins de vue, et dont la silhouette solide et rassurante fait partie du paysage.

Depuis plusieurs années maintenant, la maladie l'avait, hélas, cloué chez lui, et nous ne le croisions plus dans les rues de Sézanne...Ce dimanche 14 juin, il nous a quittés définitivement.

Jean Renevey était un homme attachant, et un bel exemple d'engagement au service des autres et de la collectivité.

Au sein de sa famille, il a été un mari aimant, un papa fier de ses trois filles, et un grand-papa... tout à fait gâteau, comme il le reconnaissait lui-même!

Sur le plan professionnel, il a été un excellent plombier-chauffagiste, et, lorsqu'il est entré à la Ville, où il a fini sa carrière comme magasinier, il a fait preuve des mêmes qualités à la fois techniques et humaines.

Il s'est montré tout aussi remarquable lorsqu'il est devenu sapeur-pompier volontaire.

Là, grâce à son investissement sans faille, mais aussi à sa grande humanité et à son sérieux intangible agrémenté d'une touche d'humour, il a gravi tous les échelons, jusqu'à devenir chef de corps du Centre de Secours Principal de Sézanne et obtenir le grade de Capitaine. C'est sous son commandement, et grâce à lui, que les sapeurs-pompiers sézannais ont perdu leur image de « pompiers du 14 juillet », et sont aujourd'hui, depuis près de 30 ans maintenant, aussi compétents et efficaces que des professionnels, pour le plus grand bien de toute la population de Sézanne et des communes environnantes.

Après son départ en retraite, il a continué à œuvrer pour le bien-être des Sézannais, et s'est engagé comme adjoint au maire chargé des travaux auprès de Philippe Bonnotte, de 1995 à 2014. À ce titre, il a notamment suivi la construction du cinéma, la rénovation de la piscine de plein air, la réhabilitation du Prétoire et celle de la Femme sans Tête, et la restructuration de l'Ancien Collège.

C'est un honnête homme et un homme de bien qui a disparu, et il nous manquera.

À son épouse Colette, qui l'a accompagné avec tendresse et dévouement jusqu'au bout, à ses filles Claudie, Nathaly et Sylvie, qui l'ont soutenu durant ces longs mois douloureux, et à toute sa famille, nous adressons nos très sincères condoléances.

### Instantanés ••••

## Une borne électrique

place du Champ Benoist

Sera i l'une expér plus d'invente l'une expér p

Pour en savoir plus, le SIEM a édité une notice très détaillée : www.siem51.fr/sites/default/files/ telechargement/manuel\_ dutilisation\_borne\_nexans.pdf à retrouver également sur le site www.ville-sezanne.fr Acheter un véhicule électrique ? Pourquoi pas, mais où peut-on le recharger quand on est sur la route ? C'est l'un des principaux points qui font hésiter les éventuels acquéreurs.

Aussi, le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne) a-t-il décidé de jouer les facilitateurs et d'installer, à titre expérimental, 64 bornes de recharge dans l'ensemble du département.

Si cela s'avère concluant, le dispositif sera renforcé dans un an Sézanne a été

Si cela s'avère concluant, le dispositif sera renforcé dans un an. Sézanne a été l'une des communes retenues pour cette expérimentation, et c'est une chance, d'autant plus que le SIEM assume tous les frais, d'investissement comme de fonctionnement.

La première borne publique sézannaise vient d'être implantée sur le Champ-Benoist, et, d'ici quelques semaines, il sera possible à deux véhicules de se brancher en même temps (pour connaître la date exacte qui n'est pas encore fixée, consultez le site du SIEM sur https://www.siem51.fr/)

Pour un plein complet, comptez 1h30 (le temps d'aller au restaurant, chez son coiffeur ou son esthéticienne, de faire ses courses en centre-ville, ou encore de parcourir le circuit de découverte « Sézanne au fil de l'histoire »), pour un coût d'environ 2 € de l'heure en heures pleines (et 1 € seulement en heures creuses). Rien ne vous oblige à faire le plein, vous pouvez vous contenter d'une recharge partielle, de quoi pouvoir rentrer chez vous par exemple. Vous pouvez par ailleurs, si vous le souhaitez, souscrire un abonnement − c'est pratique, mais ce n'est pas obligatoire.



## **Une information de l'Association Foncière de Sézanne**

Quoi de plus agréable que de se promener ou courir au milieu des bois, des prés, ou le long des champs et des vignes? Ces sont des moments apaisants, qui offrent calme et détente... à condition que cette sérénité ne soit pas troublée par les pétarades d'engins à deux, trois ou quatre roues, qui n'ont rien à faire là.

C'est pour préserver la tranquillité des promeneurs, l'environnement, et le bon état de ses chemins, que l'Association Foncière de Sézanne vient d'interdire l'accès sur ces voies à tous les véhicules à moteur (quads, motos, véhicules de loisirs), hormis, bien sûr, aux riverains et aux machines agricoles, dont la vitesse est par ailleurs limitée à 25 km/h. Alors, venez profiter du paysage, de l'air pur et du silence, entre betteraves et blé doré...

LE POINT SUR...

## LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE



Dans un précédent magazine, nous vous avons présenté la Bourse au permis de conduire que la Ville de Sézanne a souhaité mettre en place pour accompagner, concrètement, financièrement et psychologiquement, des personnes désireuses de passer le permis de conduire, mais qui n'osaient ou ne pouvaient pas se lancer dans cette démarche.

Un appel à candidatures a été lancé à la fin 2019, et nous pouvons aujourd'hui faire le point sur l'avancement de la procédure.

19 dossiers ont été reçus dans les délais, et 17 d'entre eux ont été déclarés recevables. Après s'être entretenus avec chacun et chacune des candidat(e)s, tous habitant Sézanne (c'était l'une des conditions sine qua non), les membres du comité de pilotage ont décidé à l'unanimité de retenir ces 17 personnes, qui ont signé la charte d'engagement avec la Ville, et ont pu ensuite s'inscrire dans l'auto-école sézannaise de leur choix.

Bien sûr, l'opération a connu un léger retard ces dernières semaines, pour des raisons évidentes que tout le monde comprendra. Mais désormais, tout est revenu à la normale, les premiers cours ont eu lieu, et nous pourrons assurément, dans quelques mois, vous donner des nouvelles de nos futurs « jeunes » conducteurs et conductrices.

## Un partenariat exemplaire

C'est grâce à une réflexion commune entre la Ville de Sézanne, le CIAS des Coteaux Sézannais, l'association d'insertion PISTE et l'antenne sézannaise de la Mission Locale pour l'Emploi que cette opération a pu voir le jour. C'est aussi grâce à l'adhésion des 5 auto-écoles sézannaises, qui ont immédiatement accepté de jouer le jeu, que le projet est en train de se concrétiser.



### 17

dossiers retenus sur les 19 dossiers reçus

### une large palette d'âges de 17 ans tout juste à 40 ans.

### et tous types de profils

des lycéens et lycéennes, des étudiants et étudiantes, des personnes salariées, des personnes en recherche d'emploi, des mères de famille.

### 1000€

montant du soutien financier apporté par personne





### L'Office de Tourisme toujours plus à la page

Ils sont flambant neufs, et trônent dans les vitrines de l'Office de Tourisme de Sézanne et sa région, au bureau d'information touristique d'Anglure, et en face de la mairie d'Esternay.

« Ils »? Mais les 3 panneaux d'informations numériques dont vient de se doter l'Office, voyons! Cette démarche innovante permet d'économiser du papier, de mettre en valeur, 24h/24, les atouts de tout le territoire de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais grâce à des photos et des vidéos, et d'afficher de manière attractive et très contemporaine l'agenda événementiel de l'année. Un bel outil, qui a bénéficié d'une aide de la Région Grand Est et de l'Union Européenne au titre du dispositif LEADER.

Autre nouveauté: la boutique de l'Office vient de s'enrichir de toute une palette d'objets souvenirs, mugs, tapis de souris, T-shirts, magnets, couteaux, tote-bags, et bien d'autres babioles, rigolotes ou utiles. De quoi ravir les visiteurs et les touristes, ou faire un petit cadeau sympa et clin d'œil pour mieux faire connaître Sézanne et ses environs.

Laissez-vous tenter, les prix sont très raisonnables....

### " Sézanne, choisissons notre avenir "

Encore une promesse non tenue.

Lors du dernier Conseil Municipal, M. le Maire, ainsi que sa majorité à l'unanimité, ont décidé de ne pas distribuer les « aides aux entreprises », pourtant mises en avant à grands coups d'effets médiatiques.

M. le Maire, après s'être entretenu avec « (sa) coiffeuse (...) ainsi qu'avec le président de l'UCIA » (sic) (seule représentation de nos entreprises ?) soit 2 entreprises sézannaises sur plus de 160, en a retenu « qu'ils n'avaient aucunement besoin d'argent car l'État s'en était chargé mais plutôt de clientèle » (sic).

L'équipe majoritaire a décidé de faire bénéficier de bons d'achats subventionnés à hauteur de 30 % par de l'argent public un nombre restreint de clients.

Bien contre notre avis, qui mettait en avant les effets d'annonces réguliers de M. le Maire, et pour qui le devenir de nos commerçants doit sans nul doute se faire miraculeusement. Après la crise sanitaire, une crise économique a vu le jour et Sézanne n'a pas fait pas exception à la règle.

Si des milliers de communes ont déjà fait le choix de verser des aides directes à leurs commerçants afin de leur donner une véritable bouffée d'oxygène, la majorité en place n'a pas jugé nécessaire de choisir cette option, au grand désespoir de nos chefs d'entreprises.

Notre groupe a pourtant largement insisté sur la nécessité d'intervenir directement auprès de tous les secteurs d'activité afin qu'aucun d'entre eux ne soit lésés.

Les élus de la liste « Sézanne, choisissons notre avenir »

### " Un nouveau souffle pour Sézanne "

Je tiens à remercier les électeurs sézannais qui ont bravé les caricatures afin d'accorder confiance à notre liste. Avec une abstention record, au niveau local et national, l'engagement citoyen semble à bout de souffle. Il est urgent de cerner les causes de cette désaffection avant que surgisse d'autres explosions sociales(crainte de voter à cause du Covid-19? confiance brisée dans notre système politique? manque de représentativité des élus? réponses qui ne sont pas à la hauteur des problèmes que rencontrent les français?....). Une majorité d'exécutifs en France est mal élue , leur légitimité est faible. Le nôtre ne fait pas exception. Beaucoup de Sézannais attendent donc un sursaut démocratique dans les méthodes de concertation et de gouvernance! Notre ville qui subissait avant l'épidémie une hémorragie démographique se trouve aujourd'hui face au risque d'une hémorragie économique ! La reprise est lente, l'état des carnets de commandes des usines est à l'arrêt, les ventes de champagne au point mort. En ce début de mandat, les élus doivent donc être au cœur des préoccupations des entreprises. J'y serai!. J'ai obtenu une réunion d'étape qui se tiendra un mois après le lancement des bons d'achat. D'autres dispositifs sont envisageables si ce dispositif ne fonctionne pas. J'y veillerai. En ce début de mandat, deux autres sujets semblent prioritaires.1) la transparence : les sézannais doivent savoir à tout moment comment les élus et les services de la mairie dépensent leur argent 2)La sécurité (a l'échelon communal et intercommunal), le conseil local de la sécurité et de la prévention de la délinquance(CLSPD) doit se tenir régulièrement. Ce outil doit être largement ouvert. Il favorise les évaluations de terrain, donc la mise en place de solutions adaptées à la situation locale qui se détériore! Vous pouvez me contacter à tout moment. Thomas Adnot - 06 72 31 91 11

## Instantanés ...



### L'UFC Que Choisir lance un appel aux bonnes volontés

Depuis plusieurs années, l'association UFC Que Choisir, qui protège les droits et les intérêts des consommateurs, tient une permanence hebdomadaire à Sézanne. C'est très pratique pour les Sézannais et les habitants des communes environnantes qui trouvent ainsi,

sans avoir à se déplacer, aide et conseil en cas de problème dans leurs « actes d'achat ». Mais aujourd'hui, l'association manque de bénévoles, et, si personne ne vient prendre rapidement la relève, elle ne pourra plus maintenir son antenne sézannaise. Ce serait vraiment dommage! Aussi, l'association lance un appel. Si cela vous intéresse, si vous voulez vous engager et apporter votre pierre à l'édifice, contactez au plus vite les responsables de l'UFC. **Contact: Rachel Schilling au 03 26 80 46 31** 

### Une Déléguée du Défenseur des Droits installe une permanence à Sézanne

Vous connaissez sans doute le **Conciliateur de Justice**, qui aide les particuliers à trouver une solution amiable en cas de problème ou de litige entre deux personnes privées. Ainsi, depuis plusieurs années, Jacques Debroye tient une permanence deux fois par mois à Sézanne.

Le Défenseur des Droits, pour sa part, accompagne les usagers du service public qui rencontrent des difficultés avec l'administration, ou plus exactement les administrations, qu'il s'agisse de la délivrance d'un document officiel, d'un dossier de retraite, d'un dossier médical. ou dans le cadre d'une procédure judiciaire, etc. Il intervient aussi en matière de défense des droits de l'enfant, de lutte contre les discriminations, de protection des lanceurs d'alerte, et de déontologie des personnes exerçant des missions de sécurité.

Pour en savoir plus : https://defenseurdesdroits.fr ou www.ville-sezanne.fr

Depuis début juillet, Dominique Courtoison, Déléguée du Défenseur des Droits, a installé une antenne à Sézanne, et reçoit désormais chaque semaine, sur rendez-vous, les personnes intéressées à la Maison des Sociétés de l'Ancien Collège. Pour prendre rendez-vous (de même qu'avec le Conciliateur de Justice), appelez Rachel Schilling au 03 26 80 46 31.





# Entrez, c'est ouvert!

Avec quelques jours de retard sur le calendrier habituel, la piscine de plein air a pu ouvrir ses portes, son bassin et son tobbogan, à la fin du mois de juin.

Durant plusieurs semaines, les élus, les cadres et le directeur des piscines ont hésité: le protocole sanitaire était hyper-super-strict, et terriblement compliqué à appliquer: il aurait fallu réserver un créneau, faire trempette pendant une heure et demie, en se tenant loin de tous, et sans pouvoir s'installer sur les espaces verts! Un vrai pensum...

Heureusement, la menace de la COVID 19 s'éloigne, et il a été possible de décider une ouverture dans des conditions bien plus agréables.

Mais n'oubliez pas: la partie n'est pas gagnée. Aussi, respectez les gestes barrières, et ne vous installez pas trop près des autres baigneurs, sauf s'il s'agit de votre famille ou de votre groupe d'amis. Il n'y a plus qu'à espérer que le soleil sera au rendez-vous pendant tout l'été... Bonne baignade à toutes et à tous!

### Piscine de plein air : quelques consignes de sécurité sanitaire

- évitez autant que possible d'utiliser les vestiaires (venez avec votre maillot de bain sous vos vêtements, et repartez quand il est sec)
- hors de l'eau, ne formez pas des groupes de plus de 10 personnes
- si vous utilisez les vestiaires, respectez les cheminements séparés entrée/sortie

- respectez la distance physique d'1 m avec toutes les personnes qui ne sont pas de votre famille ou de votre groupe d'amis, dans l'eau, sur les plages, sur les espaces verts, dans les vestiaires
- il ne peut pas y avoir plus de 350 personnes en même temps à la piscine (au lieu de 699 en temps normal)
- tous les locaux (vestiaires, douches, toilettes, espaces de circulation) ainsi que les matériels (paniers pour les vêtements entre autres) seront nettoyés et désinfectés régulièrement tout au long de la journée.

Par ailleurs, courant juillet, vous pourrez aussi régler par carte bancaire, ou en ligne, notamment pour acheter les cartes de 10 ou 30 bains.

### À noter

- → inutile de réserver pour venir à la piscine
- → la piscine sera ouverte du 4 juillet au 30 août inclus, tous les jours de 11h à 19h (de 14h à 19h du 24 au 30 août), quelle que soit la météo, sauf en cas d'orage
- → des cours d'aquagym seront proposés (plus d'infos en appelant au 03 26 81 63 38 à partir du 4 juillet).





## Distributions des masques

Afin de pouvoir offrir aux Sézannais des masques en tissu, lavables et réutilisables, la Ville avait pris la précaution de participer à un achat groupé organisé par l'Association des Maires de la Marne; malgré cela, la commande est arrivée plus tard que prévu, et en deux fois. Une première distribution a été faite du 26 mai au 6 juin, à la Maison des Sports. Une seconde vient de se dérouler avec le dépôt, dans toutes les boîtes aux lettres, de deux masques par foyer.



## Réouverture du Séz'art

Après trois mois de fermeture totale, le Séz'art peut à nouveau accueillir le public depuis le 22 juin.

Une bonne nouvelle pour tous ceux qui aiment sortir en famille, entre amis ou en amoureux, s'installer confortablement dans les grands fauteuils rouges, face à l'écran géant, et se laisser emporter par la magie du cinéma! Alors, n'hésitez pas, profitez-en, tout en respectant les gestes barrières et les consignes de l'équipe du Séz'art, pour vous protéger et protéger les autres.



Petit à petit, au fil des semaines et au fur et à mesure du recul du coronavirus, les équipements municipaux ont retrouvé un fonctionnement (presque) normal.

Ce fut d'abord, début juin, la mairie. Bien sûr, les services administratifs avaient poursuivi leur mission durant tout le confinement, en télétravail, dans des conditions parfois un peu compliquées. Désormais, l'Hôtel de Ville est ouvert aux jours et heures habituels (du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h), avec quelques petites nouveautés: l'entrée se fait par la double porte vitrée, les sacs jaunes sont disponibles juste devant cette porte, il y a du gel hydroalcoolique à la disposition des visiteurs, qui sont en outre invités à porter un masque autant que possible, le bureau des cartes d'identité et des passeports a déménagé dans une autre pièce de la mairie plus vaste et mieux aérée, et le personnel de l'accueil est protégé par des parois de plexiglas. En tout état de cause, il convient de privilégier au maximum les contacts par téléphone ou par courriel, et de prendre rendez-vous si l'on doit venir sur place.

Les services techniques ont repris complètement l'entretien de la ville, des bâtiments communaux, des rues et des espaces.

La suite du déconfinement a permis de mettre à nouveau à la disposition des associations et des particuliers les salles municipales, ainsi que les stades, la piste d'athlétisme, le city-park et le skate-park, puis, un peu plus tard, les aires de jeux pour les plus petits (à l'exception de celle du mail de Marseille, qui va faire l'objet d'une réfection complète dans les prochaines semaines).

Quant aux marchés, celui du samedi, mais aussi celui du mercredi, ils ont retrouvé leur allure (presque) habituelle, pour le plus grand bonheur des clients comme des commerçants, alimentaires et non



## Soirs de Fête, l'édition 2020 maintenue

Après des semaines de confinement éprouvantes et la suppression d'animations, voici venu le retour d'une vie presque "normale". Pour venir égayer les soirées estivales sézannaises, et toujours dans le respect des gestes barrières, il a été décidé après mûre réflexion de programmer les incontournables Soirs de Fête.

Du 11 juillet jusqu'à la mi-août, dans une ambiance joyeuse et festive, retrouvez la chaleur et la convivialité des concerts d'été place de la République sous le ciel étoilé...



### **11 juillet** Oubéret

Oubéret propose un spectacle unique mêlant musiques celtiques décomplexées et humour. Ils veulent laisser imagination, créativité, humeur et personnalité s'exprimer sans limite! Le groupe transporte grâce à ses compositions originales celtiques mais aussi avec un échange constant avec le public. Oubéret sait dépayser, chambouler, séduire, captiver son auditoire.



### **18 juillet** • La Route des Airs

Avec une énergie communicative, les 5 musiciens de La Route des Airs construisent un son chaleureux, par l'alliance de leurs instruments acoustiques (cajon, contrebasse, accordéon, clarinette, guitare). La gouaille de Richard (chanteur du groupe) nous embarque dans des histoires courtes, de l'ascension d'un caïd à la Scorsese, à l'Odyssée de « Cassini », petite fille curieuse de parcourir l'espace. Ils ont partagé la scène avec de nombreux artistes tels que Manu Chao, Les Hurlements d'Léo, Les Négresses Vertes, La Caravane Passe, Le Collectif 13, HK et les Saltimbanks, Mon Côté Punk...



### **25 juillet** • Renaud Bernal

Une sensualité littéraire, des mélodies profondes, chanteurguitariste, Renaud Bernal est un auteur compositeur interprète sincère. Il collabore avec Chiara Cantarini, poétesse des temps modernes, pour la création de textes sensibles et originaux. Sur scène, moment riche de surprises rythmiques, d'anecdotes, d'extrême bonne humeur, il est entouré de trois musiciens confirmés: Patrick Vaudo (bassiste), Norbert Miguel (guitariste) et Philippe Floris (batteur).



### 1<sup>er</sup> août • Stabar

Formé depuis 2011, ce groupe nantais mêle un reggae énergique à la fraîcheur des musiques du monde et se pose en électron libre au cœur des musiques actuelles.

Dès les premières notes, Stabar offre une ambiance décontractée et ensoleillée. Sur scène ils mettent un point d'honneur à faire voyager le public, et à partager un moment unique amenant chacun, finalement, à "jumper" ensemble!



### 8 août • Mariluce

Mariluce naît de la fusion de deux artistes : Marie et Lucie, un prénom pour deux femmes, deux voix pour un message. C'est bien là leur force : deux voix complémentaires et deux personnalités fortes, au service d'un univers alternant extravagance et douceur, humour et poésie, réalité et idéaux...

Dans un style chanson française pop folk, Mariluce chante des histoires de vies ordinaires, et célèbre la liberté sous toutes ses coutures. Un véritable tourbillon d'énergie.

Pour profiter pleinement des concerts, dans le respect des gestes barrières, une centaine de chaises seront installées et espacées d'1 mètre chacune. Dans le cas où la distance d'1 mètre ne pourrait être respectée, le port du masque reste obligatoire. À noter que deux distributeurs automatiques de gel hydroalcolique seront installés aux entrées de la place de la République (rues Bouvier Sassot et Léon Jolly)

### Centre ville



## Nouveaux commerces

### Le Café des Promenades

Sézannais depuis plus de 10 ans, Bruno Réal et Maria Corda ont repris en mars dernier ce Café situé à la lisière du mail des Acacias. Ils l'ont réaménagé, y ont apporté leur touche personnelle, et l'ont transformé en un restaurant de spécialités portugaises, qui peut accueillir jusqu'à 46 couverts. C'est Maria qui est aux fourneaux - cuisine maison garantie. Bon appétit!

### 1 Rue des Écoles



### **Vincent Collin**

Vincent Collin, gérant du garage Petit-Collin à Queudes depuis 20 ans, a ouvert un "show room" en plein centre de Sézanne. Il souhaite ainsi exposer son matériel dédié spécifiquement aux parcs et jardins : tronçonneuse, tondeuse, taillehaie, débroussailleuse, aspirateur.... Ses produits, de marques réputées, se déclinent en 3 modes : thermique, électrique avec fil, et à batterie. Le magasin assure également réparations et service après-vente.

### **Rue Paul Doumer**



### Vap'n'Geek Factory

Depuis le début de l'année, vous aurez sans doute remarqué cette boutique rue de la Halle. Derrière son comptoir, Ludovic Guillaume propose une large gamme d'articles de vapotage sélectionnés rigoureusement : cigarette électronique, accessoires (résistances, chargeurs...), liquides aux multiples saveurs (gourmands, fruité, tabac,...). C'est pour avoir lui-même parcouru plusieurs kilomètres avant de trouver ce qu'il recherchait, qu'il a eu envie de proposer une boutique de proximité, où les clients peuvent bénéficier de ses conseils, du service après-vente en cas de panne ou de casse mais aussi de tests de liquides avant achat.

#### 8 bis rue de la halle



### **Mister Robot**

Ouvert depuis le 11 mai, les produits phares que propose Thibaut Mayance sont, sans aucun doute, ses tondeuses autonomes, qui, une fois paramétrées, tondent parfaitement n'importe quelle qualité de terrain toutes seules, et le tout, sans bruit, sans émission polluante et de façon climatiquement neutre!

Les produits classiques d'entretien d'espaces verts (taille-haie, débroussailleuse, élagueuse, tronçonneuse...), thermiques et plus particulièrement à batterie, sont aussi représentés. Un rayon quincaillerie complète le magasin.

7 place du Docteur Huguier



### Le Chat Beau Thé

Originaire de la région parisienne où elle travaillait dans les transports, et désormais en recherche de quiétude et de sérénité, Maya Rachem a jeté l'ancre à Sézanne pour ouvrir un salon de thé tout à fait original. À la carte : boissons chaudes ou fraîches (sans alcool)... et des chats ! Ces adorables félins sont réputés pour apporter détente et bien-être à ceux/celles qui les caressent. Vous pourrez passer autant de temps avec eux que vous le souhaitez pour lire, travailler, échanger et même adopter un(e) gentil(le) minet(te), car Maya accueille et recueille avec tendresse les chats perdus ou abandonnés.

89 avenue Notre-Dame



### La Grange de l'Arly

Producteur de pommes et de poires, Arthur Léglantier vient d'installer un distributeur automatique de produits fermiers et locaux au cœur de Sézanne, un prolongement, en quelque sorte de son propre magasin créé à Saudoy par ses parents il y a 25 ans.

Accessible 7 j/7 et 24h/24, et réapprovisionné quotidiennement, il propose 80 casiers (dont la moitié est réfrigérée) contenant des jus de fruits, gâteaux secs, farine, fruits et légumes, produits laitiers et charcuterie... de quoi satisfaire vos envies gourmandes à toute heure du jour... et de la nuit.

**Place du Champ Benoist** 



# DES "BONS D'ACHATS" pour aider les commerces du centre-ville

Presque tous les commerces du centre-ville, sans oublier les restaurants et les cafés, ont dû baisser le rideau durant deux, voire trois mois, une situation tout à fait extraordinaire, et bien difficile à vivre.

Pour les aider à se sortir de ce mauvais pas, la Ville a souhaité leur apporter un soutien financier, et a étudié les possibilités d'accorder une aide financière directe à l'ensemble des petites entreprises sézannaises concernées.

Mais il s'est vite avéré que ce n'était pas légal, et que seule la Région, dans le cadre des compétences que lui a transférées la loi NOTRe, peut mettre en place un tel dispositif.

Aussi, une autre solution a dû être envisagée, et le Conseil Municipal a approuvé, lors de sa séance du 18 juin, la mise en place d'un système de bons d'achat, qui sera effectif à la mi-août, après les soldes d'été et avant la rentrée scolaire.

Ces bons seront financés à hauteur de 30 % par la Ville et ses partenaires, parmi lesquels la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers.

### Comment ça marche?

Si vous achetez par exemple un bon d'une valeur de 20 € à dépenser dans les commerces sézannais du centre-ville, vous ne débourserez que 14 €.

Afin que le plus grand nombre de personnes puissent bénéficier de cette opération, l'acquisition de ces bons sera limité à un total de 300 € de valeur faciale par personne majeure – nous vous informerons dans les prochaines semaines des modalités pratiques.

L'avantage de ce système est double, puisqu'il profite à la fois aux commerçants du centre-ville, et aux consommateurs. De plus, il doit permettre de générer de l'activité économique et créer ainsi une dynamique de croissance vertueuse.

Un système « gagnant-gagnant », auquel la Ville consacrera une enveloppe de 50 000 €.